

Sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent



OBJECTIFS

- Répondre aux obligations légales - loi n° 2020-840 du 3 juillet 2020 et son décret d'application du 20 avril 2021 et de l'arrêté du 7 septembre 2022 publié le 22 janvier 2023.
- Assurer sa propre sécurité, celle de la victime ou de toute autre personne et transmettre au service de secours d'urgence les informations nécessaires à son intervention.
- Réagir face à une hémorragie externe et installer la victime dans une position d'attente adaptée.
- Réagir face à une victime en arrêt cardiaque et utiliser un défibrillateur automatisé externe.



METHODES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'exercices pratiques et d'explication théorique en salle
- Exercices de simulation avec matériels de mise en situation – matériel de secourisme
- Etude de cas
- Exercices de simulation - Formateurs agréé par l'INRS - Titulaire du certificat de formateur SST



PREREQUIS

- Aucun



RECONNAISSANCE A L'ISSUE DE LA FORMATION

- Remise d'un certificat de réalisation



MODALITES PRATIQUES

- Durée : 2 heures
- Calendrier : 1 Session/trimestre minimum
- Tarif : Nous consulter
- Lieu : à définir



PROGRAMME DE FORMATION

REAGIR EN CAS D'URGENCE

- Assurer la sécurité de soi-même, de la victime et de toute autre personne

ALERTER LES SECOURS

- Contacter les secours
- Transmettre au service de secours d'urgence les informations nécessaires à son intervention

REALISER LES PREMIERS GESTES D'URGENCE

- Réagir face à une hémorragie externe
- Installer la victime dans une position d'attente adaptée

UTILISER UN DEFIBRILLATEUR

- Réagir face à une victime en arrêt cardiaque
- Utiliser un défibrillateur automatisé externe

Pour les personnes en situation de handicap, nous contacter

